



## Inspection de l'Éducation Nationale Lyon V

11, rue de l'Oratoire  
69300 Caluire et Cuire

Numéris : 04.78.29.64.71  
Télécopie : 04.78.29.63.15

Caluire et Cuire, le 04/12/2000

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale Caluire Lyon

à

Madame MOIROUX  
S/c de Madame la Directrice de l'école élémentaire Montessuy  
Caluire

Comme suite à mon courrier du 27/06/2000, je vous rappelle que le projet de programmation de la pièce  
« C'est Jean Moulin qui a gagné » au Radiant, 1 rue Jean Moulin, BP 45, 69642 Caluire et Cuire, se déroulera, comme prévu,

le mardi 22 mai 2001 à 14h30 très précises.

### Organisation générale

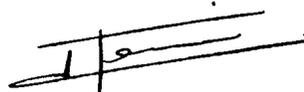
1. Le spectacle durera 1h30
2. A partir de 16h15, chaque classe pourra participer :
  - à une rencontre-débat avec les acteurs (30 minutes)
  - et ou
  - à la visite exposition de panneaux explicatifs (Ministère de la Défense) sur la période de la 2<sup>de</sup> Guerre Mondiale (30 minutes)
3. Dans le cadre de la préparation de ce spectacle, je rappelle que 3 animations pédagogiques sont prévues :
  - mercredi 21 février 2001, 10h00, Centre d'Histoire et de la Résistance de Lyon : visite audio-guidée
  - mercredi 28 février 2001, 9h00, Inspection Caluire Lyon : problématique de la Résistance
  - mercredi 14 mars 2001, 9h00, Inspection Caluire Lyon : rencontre avec l'auteur et les acteurs.

Au-delà des inscriptions closes à ce jour, tout enseignant volontaire pour conduire sa classe pourra participer librement à l'une ou l'autre de ces animations.

### Information et inscription

Je joins à cette proposition d'inscription quelques éléments d'information sur la nature du spectacle et sur la silhouette artistique de la troupe du Théâtre Parts Cœur qui le met en scène. Personnellement, je renouvelle mon invitation à ce que vous participiez avec vos élèves à cette représentation pour son intérêt historique (dans le cadre des programmes de l'école primaire de 1995) et culturel (ouverture riche en émotions...)

Je compte sur votre engagement et vous en remercie à l'avance



A. MARIONI.

✱

Coupon réponse à retourner à l'Inspection de l'Éducation Nationale Caluire Lyon pour le 12/01/2001  
(le paiement s'effectuera une semaine avant, vous recevrez un courrier à cet effet)

Nom de l'enseignant :

Ecole :

Je réserve  places à 25 francs pour la séance « C'est Jean Moulin qui a gagné » du 22 mai 2001 - 14h30 - au Radiant

Date

Signature :

# CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AIN

LE PREMIER  
VICE-PRESIDENT

Bourg-en-Bresse, le 28 JUIL 2000

Mon Cher Yves, *Cher Ami*

C'est avec un réel plaisir que j'ai lu « c'est Jean MOULIN qui a gagné » de M. Jean-Paul ALEGRE, pièce que tu as eu la gentillesse de me transmettre.

Même si je n'ai pu apprécier les mouvements de scène ou certains effets, le texte par lui-même suffit déjà pour capter l'esprit et pour faire apprécier toute la grandeur de l'œuvre de Jean MOULIN. De même les mots pèsent lourds pour marquer les souffrances morales et physiques du Préfet Jean MOULIN à Chartres. Ils poussent à la révolte quand ils traduisent l'agonie du Résistant Jean MOULIN soumis à la torture nazie.

Mais ce que j'apprécie peut-être le plus dans cette création c'est qu'elle soit très accessible à la jeunesse et que lorsqu'on a écouté le début, on veuille savoir la suite.

Aussi, pour toutes ces raisons et sans doute aussi pour d'autres que je découvrirai lors du spectacle, je suis prêt à donner mon soutien à cette création et pour que le maximum de notre jeunesse puisse la voir afin de ne pas oublier.

Avec toute mon amitié mon Cher Yves.

*Paul MORIN*  
Paul MORIN

Monsieur Yves CLAYETTE  
Conseiller Général  
13, rue Gambetta  
01400 CHATILLON SUR CHALARONNE

CONSEIL GÉNÉRAL

*l'ain*

PERFORMANCE QUALITE



Téléphone 04 72 00 76 00  
Télécopie 04 72 00 76 29

N/Réf. GP/DB

## Centre Régional de Documentation Pédagogique

47, rue Philippe-de-Lassalle – 69316 Lyon cedex 04

Lyon, le 20 Octobre 2000

Gisèle PHAM  
Directrice du C.R.D.P.

à

Monsieur le Directeur Régional  
des Affaires Culturelles  
Le Grenier d'abondance  
6, quai Saint Vincent  
69283 LYON cedex 01

Monsieur le Directeur,

Le Centre Régional de Documentation Pédagogique de l'Académie de Lyon conscient de l'importance du devoir de Mémoire en nos temps particulièrement troublés a souhaité soutenir l'initiative du théâtre Parts Cœur qui monte la pièce de Jean-Paul Alègre « C'est Jean Moulin qui a gagné » à Caluire.

Cet homme - héros national -, cette période de la Résistance au nom de la morale, sont des socles de construction de la citoyenneté autour des valeurs de notre république qui sont celles de l'humanité : la liberté, la responsabilité des actes assumés jusqu'à la mort, le courage, le sens de la dignité humaine.

Des séances scolaires sont prévues et plusieurs collèges déjà inscrits :

- collège Charles Sénard de Caluire
- collège André Lassagne de Caluire
- collège Maurice Scève de Lyon 4<sup>ème</sup>

et les écoles, d'abord de Caluire.

Les dates de représentation au Radiant – Mai 2001 – s'intègrent parfaitement au programme d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, étudiée au 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année scolaire.

L'Etat, les collectivités et tous les éducateurs doivent se retrouver dans cette lutte contre l'ignorance, source de multiples exactions et dérives. L'Education Nationale par le CRDP est donc aux côtés de la Culture dans ce combat.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes plus cordiales salutations.

  
G. PHAM *agrégée d'histoire*

JEAN FERRAT

8/31 2000

Cher Gilles champion,

En ce qui concerne mon accord pour le comité de Parramatta il n'y a aucun problème, vous avez mon entier soutien et bien que je ne puisse être présent physiquement vous pouvez bien entendu en faire état.

Je ne suis pas du tout un spécialiste du théâtre et j'ai souvent du mal en lisant une pièce à l'imaginer sur scène mais il me semble que celle

de M<sup>r</sup> A. B. pourrait donner un beau et intéressant spectacle.

En ce qui concerne la chanson mon sentiment est plus "mitigé" car je ne vois pas très bien comment elle pourrait s'intégrer à l'action d'une manière qui devrait paraître tout à fait naturelle et à quel moment.

Je vous remercie de pouvoir m'écrire à travers votre professeur et vous assure avec une sympathie de mes meilleurs sentiments

Y. Ferrat

*Jean-Paul Alègre*

Monsieur le Directeur

A la demande de la troupe du *Théâtre Parts-Cœur* de Lyon, j'ai écrit une pièce sur Jean Moulin dont la création interviendra en Mai 2001, à Caluire, à quelques pas de l'endroit où fut arrêté le résistant.

En accord avec mon éditeur, *L'Avant-Scène*, le texte sera publié dans le numéro 1086 du 15 Mars 2001.

Cette collaboration entre un grand éditeur de théâtre, un auteur, et une compagnie de terrain non professionnelle me semble tout à fait représentative des orientations que vous souhaitez promouvoir dans le rapprochement entre les professionnels et les pratiques amateurs.

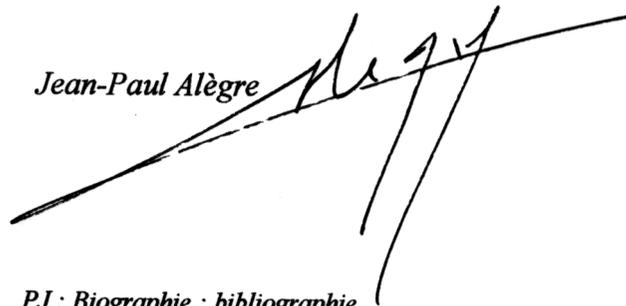
Le travail du *Théâtre Parts-Cœur* est solide et généreux.

Son animateur, Gilles Champion, souhaite mettre toutes les chances de son côté et rassembler toutes les bonnes volontés autour d'un projet ambitieux mais réaliste.

Aussi, permettez-moi d'appuyer avec force et enthousiasme la demande de subvention qu'il va présenter à vos services.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes sentiments les plus chaleureux.

*Jean-Paul Alègre*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JP Alègre', written over a horizontal line that extends across the page.

*PJ : Biographie ; bibliographie.*